

# REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

ALLOCUTION DE SON EXCELLENCE Monsieur **Henri YAV MULANG**,  
MINISTRE DES FINANCES ET CHEF DE DELEGATION,  
A LA TROISIEME CONFERENCE INTERNATIONALE SUR LE  
FINANCEMENT DU DEVELOPPEMENT

**Addis-Abeba, 16 juillet 2015**  
*(A vérifier au prononcé)*

- **Monsieur le Président,**
- **Excellences,**
- **Mesdames et Messieurs,**

Je voudrais avant toutes choses, au nom du Président de la République Démocratique du Congo, Son Excellence Joseph KABILA KABANGE, m'acquitter de l'agréable devoir de remercier le Gouvernement et le Peuple frère de la République d'Ethiopie, pour l'accueil et l'hospitalité dont ma délégation et moi-même avons été l'objet depuis notre arrivée à Addis-Abeba, Capitale politique de l'Afrique.

Permettez-moi de remercier et de féliciter les Nations Unies et son Secrétaire Général, Monsieur Ban Ki-moon, pour la convocation et l'organisation en terre africaine de la troisième Conférence internationale sur les financements.

Ma délégation souscrit aux déclarations prononcées au nom des Pays les Moins Avancés, et du Groupe de 77 et la Chine.

**Monsieur le Président,**

La Conférence d'Addis-Abeba, qui se tient à moins de trois mois de l'adoption de l'Agenda du développement pour l'après – 2015, est une référence importante dans la mesure où les résultats qui vont en découler présageront de sa mise en œuvre. Cet agenda constitue la matérialisation de « l'Avenir que nous voulons » et dont le décor a été planté par Rio+20.

Nous avons tous pris l'engagement de lutter contre les inégalités et de ne laisser personne hors du navire développement pour l'après-2015. Et l'un des moyens de réaliser cet engagement c'est de reconnaître l'importance du principe de "responsabilités communes mais différenciées". Ce principe a l'avantage de tenir justement compte des inégalités dans l'Agenda universel que nous sommes en train de mettre en place.

L'évaluation de la mise en œuvre des recommandations de deux premières Conférences sur le financement du développement nous impose d'améliorer notre approche et de mettre en place un nouveau cadre de partenariat fort, eu égard à l'immensité des défis actuels.

Aussi, le document final d'Addis-Abeba devrait être ambitieux dans la mesure où les besoins pour le financement de l'Agenda du développement s'avèrent immenses et nécessiteront plusieurs milliards de dollars.

Il ne nous faut donc pas lésiner sur les moyens de mobiliser les ressources. Nous devons fructifier nos sources et peaufiner nos stratégies, aussi bien au niveau international que national, pour financer le développement

**Monsieur le Président,**

La question de financement du développement implique plusieurs facteurs interconnectés, que je vais m'efforcer d'évoquer en trois points :

Premièrement, la mobilisation des ressources. Qu'elles soient privées ou publiques, domestiques ou extérieures, traditionnelles ou innovantes, ces ressources doivent

effectivement être mobilisées et utilisées de manière efficiente afin de contribuer au financement du développement, sous ses trois dimensions, à savoir : économique, sociale et environnementale.

Partant du principe de Monterrey qui stipule que la responsabilité première du développement incombe à chaque pays, il y a lieu de souligner l'importance des ressources financières domestiques comme première source de financement pour le développement des Etats.

Ainsi, nos pays à faibles revenus sont appelés à prendre des dispositions pour mobiliser davantage des ressources domestiques, notamment par l'amélioration des systèmes fiscaux, l'élargissement de l'assiette fiscale, la lutte contre la fraude, la corruption et l'évasion fiscale ainsi que l'élaboration de bonnes politiques budgétaires. A cet effet, nos Etats ont besoin de plus de coopération et d'assistance technique orientée vers le renforcement de leur capacité à mobiliser les ressources. Permettez-moi d'évoquer ici la problématique des prix de transfert, des exonérations et les pratiques d'optimisation fiscale qui privent nos Etats, d'une frange importante de revenus.

Cependant, les ressources domestiques seules ne suffisent pas pour réaliser le développement que nous voulons. Elles devraient être complétées par des flux financiers extérieurs, notamment l'Aide Publique au Développement qui joue un rôle crucial, particulièrement pour les pays les moins avancés.

Deuxièmement, le financement des infrastructures ainsi que le transfert des technologies, particulièrement en faveur des Pays les Moins Avancés. En effet, aucun développement

n'est envisageable sans un minimum d'infrastructures vitales, dans les secteurs des transports, de l'énergie et de l'eau et de l'assainissement.

Troisièmement, la mise en place d'un environnement institutionnel et réglementaire propice, tant au niveau national qu'international, susceptible d'attirer les ressources. Il s'agit notamment d'instaurer un cadre légal adéquat, de garantir une stabilité politique et macro-économique, d'assurer la paix et la sécurité, de promouvoir une bonne politique économique et une pratique avérée de la bonne gouvernance, et d'améliorer l'architecture globale du commerce et du système financier international.

**Monsieur le Président,**

La République Démocratique du Congo, mon pays, respectueuse des engagements souscrits aux termes de l'Accord-cadre d'Addis-Abeba, signé le 23 février 2013 avec 12 autres Etats de la Région des Grands Lacs pour restaurer la paix, la sécurité et la coopération, est aujourd'hui résolument engagée à propulser son développement économique à la dimension de ses potentialités.

En effet, après plus d'une décennie de déstabilisation consécutive aux conflits armés, alimentés par l'exploitation illicite des ressources minières particulièrement dans la partie Est, notre pays, sous le leadership du Président Joseph KABILA, a été réunifiée, et la paix restaurée. A ce jour, le Gouvernement s'attèle à éradiquer quelques groupes armés résiduels qui continuent à entretenir des poches d'insécurité dans cette partie du territoire national. Je saisis l'occasion de cette tribune pour lancer un appel à tous les partenaires en

vue de faire respecter toutes les mesures préconisées par la communauté internationale dans le cadre de la lutte contre les minerais de sang.

Sur le plan économique, le cadre macroéconomique a été stabilisé et l'inflation maîtrisée. Depuis plus d'une décennie, le pays enregistre, d'année en année, une croissance vigoureuse, qui a été de 9,2% en 2014 et qui pourrait atteindre les deux chiffres au cours de prochaines années. Cette croissance reste soutenue notamment par la production minière, les services et les travaux publics.

Des réformes majeures ont été engagées et se poursuivent tant au niveau de la gouvernance politique qu'économique. Elles se traduisent par la démocratisation de la vie politique et la libéralisation de principaux secteurs de l'économie telles les mines, les assurances et j'en passe. De même, des mesures spécifiques sont continuellement prises dans le cadre de l'amélioration du climat des affaires en vue d'attirer les investissements directs étrangers et promouvoir le développement des petites et moyennes entreprises, vivier important de création des richesses et des emplois.

Dans le domaine de la lutte contre les changements climatiques, la RDC dispose d'un puits de carbone correspondant à 145 millions d'hectares de forêts tropicales, soit 10% du potentiel forestier mondial, près de 57% de forêts denses africaines et 60% du massif forestier du Bassin du Congo. C'est à ce titre qu'elle est pionnière en Afrique, en ce qui concerne le Programme de réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts, REDD+. Ainsi, Elle attend beaucoup de la COP 21 prévue à la fin de cette année à Paris, particulièrement l'opérationnalisation du Fonds vert climat.

Je voudrais également relever que, sous l'effet de la croissance de son économie, la RDC fait face à un déficit énergétique, qui tend à ralentir son élan d'industrialisation et de diversification économique. Cependant, elle dispose d'un potentiel estimé à 100 000 Mégawatt dont 44 000 sont concentrés sur le seul site d'INGA. La mise en valeur de ce potentiel d'INGA permettrait d'alimenter toute l'Afrique en électricité.

C'est à ce titre que ce projet a été déclaré par le NEPAD "Projet intégrateur", et sa réalisation nécessite de dizaines de milliards de dollars américains. C'est ici le lieu pour moi de lancer une fois de plus un appel aux Partenaires au développement, à appuyer la RDC dans la mobilisation des ressources, en vue de la matérialisation de ce projet important, salubre pour le développement de nombreux pays.

- **Monsieur le Président,**
- **Excellences,**
- **Mesdames et Messieurs,**

Je voudrais terminer mon adresse en rappelant que nous sommes devant une opportunité historique, à ne pas rater afin d'améliorer les conditions de vie des milliers des personnes à travers le monde, qui attendent les résultats de cette Conférence. Ne la gaspillons pas, donnons plutôt un signal fort aux autres processus, intimement liés à celui d'Addis-Abeba, qui vont être finalisés au courant de cette année 2015.

Je vous remercie de votre aimable attention.